

# **RAPPORT ANNUEL**

**2017-2018**

**École Notre-Dame-de-Liesse**



**St-Georges-de-Malbaie**



**Commission scolaire des Chic-Chocs**

# L'organisation

## École Notre-Dame-de-Liesse

1932, route 132

C.P. 9

St-Georges-de-Malbaie (Québec)

G0C 2X0

(418) 645-2929 poste 4401



L'école Notre-Dame-de-Liesse de St-Georges-de-Malbaie comptait dans son école, pour l'année 2017-2018, un nombre total de 63 élèves qui étaient inscrits dans 5 groupes. Le jumelage de certains niveaux a dû être nécessaire et la division des classes était organisée comme suit :

- Une classe de maternelle 4 ans (11 élèves)
- Une classe de maternelle 5 ans (6 élèves)
- Une classe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (14 élèves)
- Une classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année (15 élèves)
- Une classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (17 élèves)

L'équipe-école était composée de :

- Une direction (40% de tâche)
- Cinq titulaires de classe
- Un orthopédagogue (85% de tâche bonifiée à 100% en cours d'année)
- Une enseignante en soutien aux titulaires de classe (50% en 1<sup>re</sup> année, mesure « Partir du bon pied » + 40 % de tâche ajouté en cours d'année pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)
- Un enseignant en éducation physique (14 périodes par 9 jours)
- Un enseignant d'anglais (9 périodes par 9 jours)
- Une enseignante de musique (6 périodes par 9 jours)
- Deux éducatrices spécialisées (24 h et 23 h)
- Trois surveillants d'élèves (surveillance du midi)
- Une secrétaire (50% de tâche)
- Une psychologue scolaire (22 jours pour l'année)
- Une conseillère d'orientation (16 jours pour l'année)
- Une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) (4 % d'une tâche)
- Une technicienne en documentation (soutien ponctuel à la bibliothèque)
- Un concierge contractuel

À cette équipe se joignent périodiquement une orthophoniste, une hygiéniste dentaire et une infirmière scolaire.

## Le conseil d'établissement

Pour l'année 2017-2018, cinq parents siègent au conseil d'établissement dont un membre de la communauté ainsi que quatre membres de l'équipe-école en plus de la direction.

Voici la composition du conseil d'établissement de l'école pour 2017-2018 :

- **Madame Maïté Samuel-Leduc**, membre parent et présidente du conseil d'établissement
- **Madame Karine Gaul**, membre parent et vice-présidente du conseil d'établissement
- **Madame Marie-Pier Martin**, membre parent et déléguée au comité de parents
- **Madame Nathalie Dubé**, membre parent
- **Monsieur Matthew Wadham-Gagnon**, membre de la communauté
- **Madame Anne Cloutier**, secrétaire d'école
- **Madame Christine Ward**, enseignante de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année
- **Madame Christiane Robinson**, orthopédagogue
- **Madame Joanie Couture**, enseignante de la maternelle 4 ans
- **Madame Patricia Rioux**, directrice

Outre l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en septembre 2017, cinq rencontres régulières et une séance extraordinaire ont été réalisées au cours de la dernière année. Le taux de participation à ces rencontres était toujours suffisant pour atteindre le quorum et nous en remercions chacune des personnes impliquées. C'est par une communication efficace et une dynamique de confiance que tous les membres du conseil ont participé aux rencontres.

Le conseil d'établissement a comme fonctions et pouvoirs de déterminer les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves, d'informer la communauté des services offerts par l'école et de rendre compte de leur qualité.

Il exerce aussi ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école. Dans ce contexte, il est appelé à décider ou à approuver, sera consulté ou informé, selon les sujets traités.

Le conseil d'établissement a collaboré étroitement, au cours de la dernière année, aux travaux portant sur la mise en œuvre d'un service de garde scolaire en partenariat avec le centre Douglas. Grâce au labeur de chacun, les premiers élèves pourront fréquenter ce nouveau service dès la rentrée scolaire 2018-2019. Ce service est un bel exemple de partenariat école-communauté. De plus, les membres parents du conseil d'établissement poursuivent des démarches afin d'instaurer un service de transport après les heures de classe entre l'école et le centre-ville afin que les élèves puissent avoir accès aux activités sportives et culturelles offertes à Gaspé. Ce dossier sera suivi de près en 2018-2019.

# Le projet éducatif et le plan de réussite

L'équipe-école et le conseil d'établissement ont activement participé à la mise en œuvre du projet éducatif et du plan de réussite de l'école.

Notre projet éducatif est défini par trois orientations et objectifs généraux qui sont les suivants :

<b>Maîtrise du programme de formation (Instruire)</b>	<b>Tous les élèves de l'école doivent obtenir les acquis de base demandés selon leur niveau scolaire.</b>
Réussite en français (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en français.
Réussite en mathématiques (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en mathématiques.
<b>Réussite scolaire pour tous (Qualifier)</b>	<b>Tous les élèves de l'école ont accès à la réussite.</b>
Soutien pédagogique différencié (Qualifier)	Mettre en place des activités et stratégies d'enseignement qui tiennent compte des besoins et capacités de tous les élèves afin de leur permettre de vivre des réussites à l'école.
Soutien aux élèves HDAA (Qualifier)	Offrir à tous les élèves HDAA le soutien dont ils ont besoin pour maximiser leur potentiel intellectuel.
<b>Vie saine et active (Socialiser)</b>	<b>Tous les élèves peuvent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire.</b>

Mode de vie sain (Socialiser)

Instaurer une culture de la paix en développant des activités qui visent à contrer la violence et l'intimidation, à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes et à accepter les différences.

Mode de vie actif (Socialiser)

Mettre en place des activités sportives dans le but de développer chez nos élèves la culture du sport et de les inciter à en faire une pratique courante de leur quotidien

Le plan de réussite, pour sa part, visait à mettre en place des moyens afin de rendre vivant le projet à l'intérieur de l'établissement scolaire. De façon concrète, les élèves de l'école ont pu, par exemple, participer à des ateliers d'éveil à la lecture, des ateliers de manipulation mathématique, des expériences scientifiques, des animations sur différents thèmes tels que le civisme et l'intimidation, des activités récompenses, des activités en plein air, des activités culturelles ainsi que d'apprendre en classe à l'aide de différentes approches pédagogiques telles que les scénarios pour mieux écrire les mots, l'enseignement explicite des stratégies, Prest math, etc.. En début d'année, la visite de l'organisme Espace Gaspésie-les Îles est venue soutenir les actions de l'école pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Le bilan des activités effectuées est très positif de la part du personnel et des élèves.

Au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle du primaire, la mise en place du modèle d'intervention de réponse à l'intervention (RÀI) a été poursuivie. Ce modèle d'intervention, soutenu par des communautés de pratique professionnelle, a permis notamment de consolider les pratiques enseignantes universelles, d'outiller les enseignantes du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle à observer et dépister les difficultés de leurs élèves en classe, à intervenir précocement à partir d'indicateurs de réussite reconnus par la recherche et d'agir sur les facteurs de protection des élèves. Ainsi, les interventions enseignantes ont été modulées afin de répondre aux besoins des enfants selon la réponse observée aux interventions faites en classe et en orthopédagogie. Cette intensification des services au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle souhaite venir

protéger les élèves sur le plan de la littératie de manière à réduire les écarts à la fin du 1<sup>er</sup> cycle et favoriser leur réussite scolaire dans leur parcours scolaire.

Une communauté de pratique s'est également instaurée au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle pour soutenir l'enseignement explicite des stratégies de lecture à partir de données sur nos élèves. Une planification a été élaborée pour 2018-2019 et sera poursuivie.

Une évaluation du plan de réussite a été effectuée en collaboration avec le personnel de l'école. La majorité des moyens mis en place ont été réalisés et ont permis d'atteindre les buts escomptés. L'équipe-école, en 2018-2019, s'engagera dans l'élaboration d'un nouveau projet éducatif tel que prévu par la LIP. Les objectifs et moyens seront révisés et ajustés pour répondre aux besoins de nos élèves et tenir compte des pratiques probantes en éducation.

D'autres faits importants sont à souligner, dans l'optique Vert Bruntland, des activités ont eu lieu pour maintenir le titre d'école Verte Bruntland (nettoyage des berges, projet « Déchets d'œuvre », activités écologiques en classe, cartes pour Amnistie internationale, dîner « Zéro déchet », programme « Vers le Pacifique », fabrication maison de cartes de Noël, dictée PGL, etc.).

La réalisation de notre projet éducatif serait impossible sans le dynamisme, l'initiative et le dévouement de tous les membres du personnel, des parents ainsi que des membres de la communauté qui s'impliquent dans notre école. Pour cela, nous tenons à les remercier sincèrement. Ils font de l'école Notre-Dame-de-Liesse un lieu privilégié pour le développement des élèves, non seulement sur le plan académique, mais sur le plan personnel et social. Nous espérons continuer à bâtir une belle réputation pour une école qui présente un immense potentiel, malgré sa cote élevée d'indice



de défavorisation. C'est en travaillant main dans la main que l'équipe-école, les parents et les membres de la communauté réussissent ce tour de force qui concrétise un célèbre dicton disant qu'il faut tout un village pour élever un enfant!

## L'aide financière

Pour l'année 2017-2018, l'école a bénéficié de différentes mesures du Ministère de l'Éducation et Enseignement Supérieur (MEES) qui ont apporté une aide financière supplémentaire, voici les principales soit l'*Aide individualisée*, la mesure *Partir du bon pied maternelle 5 ans et 1<sup>re</sup> année*, la mesure *Coup de pouce de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année*, la mesure *Saines habitudes de vie*, la mesure *Agir autrement*, la mesure *Initiative des établissements*, la mesure *Vitalité des petites communautés* et la mesure *Mesures probantes et innovantes pour la réussite des élèves en français et en mathématique*.

En ce qui concerne le programme d'*Aide individualisée*, plusieurs élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de leurs études et de leurs devoirs sur l'heure du dîner.

La mesure *Partir du bon pied* nous a permis d'engager en classe de 1<sup>re</sup> année une ressource enseignante en soutien en classe à raison de 42% d'une tâche. À la maternelle 5 ans, une ressource technique a été engagée à raison d'environ 7 h par semaine.

Avec la mesure *Coup de pouce la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année*, le temps en éducation spécialisée a été bonifié. De plus, du temps supplémentaire de soutien en classe par une ressource enseignante a été octroyé.

Pour ce qui est du programme *Saines habitudes de vie*, les sommes ont été investies pour offrir soutenir des activités sportives dont notamment les sorties à la piscine du SAP de Gaspé.

Avec l'aide financière de la mesure *Agir autrement*, nous avons, entre autres, augmenté le temps accordé en éducation spécialisée pour répondre à des besoins d'élèves. Nous avons également pu libérer des membres de l'équipe pour des suivis d'élèves et faire l'achat de matériel spécialisé pour les élèves HDAA et le soutien à la loi 56 (lutte contre la violence et l'intimidation à l'école).

La mesure *Initiative des établissements*, nous a permis entre autres d'investir dans l'achat de livres et dictionnaires de langue anglaise, de nous procurer de la littérature jeunesse reliée aux contenus en éducation à la sexualité, de bonifier la bibliothèque de l'école, de bonifier notre matériel en éducation physique et de faire l'achat de matériel didactique, entre autres en français, et de soutenir des projets touchant les saines habitudes de vie.

La mesure *Vitalité des petites communautés*, nous a permis de bonifier la tâche de l'orthopédagogue de 8%, de pallier au manque de financement associé au coût de la surveillance du dîner, d'engager une monitrice en anglais, d'engager une ressource à la bibliothèque et de soutenir la réalisation d'activités sportives et culturelles.

Puis, avec la mesure *Mesures probantes et innovantes*, nous avons complété la tâche de l'orthopédagogue pour offrir des ateliers d'intervention en littératie pour la maternelle et la première année.

De plus, nous avons reçu un montant supplémentaire en cours d'année lors de la révision budgétaire. Cet ajout nous a permis d'engager une ressource enseignante en soutien en classe aux titulaires afin de répondre aux besoins de nos élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. De plus, nous avons pu engager une ressource pour réaliser un projet en art dramatique. Également, les enseignants du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ont été libérés afin de travailler en communauté d'apprentissage professionnelle.

Nous avons également reçu un don de la Caisse Populaire de la Baie de Gaspé qui a été utilisé pour la sortie plein air au mont Béchervaise.

Finalement, deux levées de fonds se sont tenues pour soutenir les activités étudiantes des élèves de notre école soit deux fins de semaine d'emballage de denrées au Super C. Une de ces campagnes a servi exclusivement au soutien des activités des finissants de notre école.

## Les autres activités scolaires

Tout au long de l'année 2017-2018, l'école Notre-Dame-de-Liesse a été le théâtre de nombreuses activités scolaires à caractère pédagogique, artistique, sportif et culturel. Toujours en lien avec le projet éducatif de l'établissement, ces activités ont contribué à la motivation et, par le fait même, à la réussite des élèves.

En voici de nombreux exemples :

- Pièce de théâtre de la troupe « Parminous » à l'école
- Parlement étudiant
- Journée thématique choisie par les élèves
- Midis actifs soutenus par des parents bénévoles
- Artistes à l'école : Orbie et l'artiste mime, M. André Clérin
- Ateliers sur le civisme et pour prévenir l'intimidation et la violence
- Activités de sciences et visite à l'école C.-E. Pouliot (6e année)
- Activité de transition pour les élèves de la maternelle 4 et 5 ans
- Camp Bellefeuille
- Activité de cuisine communautaire au préscolaire
- Spectacle de Noël
- Nettoyage des berges
- Randonnée à vélo et randonnée pédestre
- Ski alpin et glissade au mont Béchervaise
- Spectacle de fin d'année
- Pièce de théâtre des élèves
- Sortie à la piscine
- Exposition « Déchets d'œuvre »
- ...

## **Pour la suite...**

Pour l'année 2018-2019, nous projetons de poursuivre ou de reproduire plusieurs activités énoncées à l'intérieur du présent rapport pour lesquelles les élèves de l'école ont présenté un intérêt marqué ou encore des activités porteuses pour leur réussite éducative.

Dans le cadre des obligations reliées aux modifications de la Loi sur l'instruction publique (LIP), notre priorité sera de nous mettre en action pour réaliser un nouveau projet éducatif issu des besoins des élèves de notre école. Dans l'attente de ce nouveau projet, les moyens probants mis en œuvre en 2017-2018 dans le cadre du plan de réussite se poursuivront en 2018-2019.

## **En conclusion**

En se basant sur la collaboration entre les ressources de la communauté et de l'école, en mettant de concert les efforts du personnel de l'école, des parents ainsi que des élèves qui la fréquentent, en implantant des programmes et activités qui répondront aux divers besoins de ces derniers et en utilisant des pratiques d'enseignement gagnantes et efficaces, c'est ainsi que l'école Notre-Dame-de-Liesse assurera la réussite scolaire de tous les enfants. Cette réussite est directement proportionnelle à l'engagement de tous. C'est par cet engagement profond, ce désir d'offrir le meilleur service

possible aux enfants, que nous pourrions atteindre nos objectifs. Ceci, faut-il le rappeler, toujours dans le but commun d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves qui nous sont confiés.

---

Patricia Rioux  
Directrice

---

Maité Samuel-Leduc,  
Présidente

Signé le 13 septembre 2018